



ITALIE-AFRIQUE

Pour une relation « forte et structurée »



Les participants au sommet Italie-Afrique

L'ouverture, hier, du sommet Italie-Afrique a été précédée la veille par un dîner au cours duquel le président italien, Sergio Mattarella, a rendu hommage à ses homologues africains présents à Rome et plaidé pour une relation « forte et structurée »

entre les deux parties. Le chef de l'Etat italien a, par ailleurs, souligné le rôle joué par la communauté africaine dans le développement de son pays qui témoigne, selon lui, de la bonne entente entre l'Italie et l'Afrique.

Sergio Mattarella reste, en outre, convaincu que l'Afrique est un acteur essentiel dans la voie du dialogue qu'il faut établir pour trouver des solutions aux crises qui affectent plusieurs régions du monde actuellement.

[Page 9](#)

EDUCATION

Plus de 170 écoles affectées par les inondations



Une des écoles inondées dans le Nord Congo

Les inondations ont touché cent soixante et un établissements scolaires publics dont certains ont fermé complètement leurs portes. Les élèves,

particulièrement ceux qui se trouvent en classes d'examens d'Etat, attendent la réaction des pouvoirs publics qui viennent d'engager la riposte humanitaire d'urgence. Selon un rapport d'évaluation d'urgence des inondations, quelque 43 883 personnes (élèves et enseignants) ont besoin de fournitures scolaires et de matériels pédagogiques.

[Page 16](#)

CÉDÉAO

Retrait des Etats du Sahel

Dans un communiqué, les dirigeants du Burkina Faso, du Mali et du Niger, « prenant toutes leurs responsabilités devant l'histoire et répondant aux attentes, préoccupations et aspirations de leur population, décident en toute souveraineté du retrait sans délai des trois pays de la Communauté économique des États

d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ». Ils déplorent l'éloignement des idéaux des pères fondateurs et du panafricanisme, l'influence de puissances étrangères, la menace pour les États membres et la non-assistance dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité.

[Page 11](#)

INCLUSION FINANCIÈRE

Harmoniser les rapports entre les banques et les Fintechs

Au terme du premier sommet africain de la finance, de la banque et de la digitalisation dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), les participants ont invité les autorités monétaires continentales à mieux réguler le domaine de la finance en harmonisant les rapports entre les banques et les Fintechs. Les initiateurs de ces assises se proposent de réaffirmer le rôle-clé de la digitalisation du secteur bancaire dans l'accompagnement de la transformation des économies et des systèmes financiers au sein de la Cémac.

[Page 5](#)



Des panelistes après l'échange Adiac

Éditorial

Humanitaire

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Humanitaire

Le gouvernement et ses partenaires mobilisent les moyens nécessaires pour voler au secours des personnes victimes des inondations dans neuf des douze départements que compte le Congo. Les besoins sur le terrain ont été identifiés à l'issue d'une mission d'évaluation conduite dans les zones concernées.

La riposte attendue par la population sinistrée sera, à coup sûr, à la hauteur des dégâts constatés. Les pluies diluviennes qui s'abattent depuis l'année dernière ont provoqué une augmentation du niveau du fleuve Congo, de ses affluents et d'autres cours d'eau du pays.

Les dommages causés sont multiples : pertes en vies humaines, destruction des habitats, des structures de santé, écoles, bâtiments administratifs, plantations et autres moyens de subsistance. D'où la nécessité d'acheminer rapidement de l'aide humanitaire.

La célérité de l'envoi des convois permettra d'atténuer l'ampleur d'éventuelles épidémies qui pourraient surgir à cause de la précarité des conditions de vie. Certaines localités riveraines du fleuve Congo sont sous les eaux depuis le mois de septembre dernier.

Le phénomène des inondations étant saisonnier, les pouvoirs publics devront mettre en place, avec l'appui des partenaires, un système d'alerte précoce et de réaction rapide afin de prémunir les habitants des zones à risque des dangers des catastrophes naturelles. Il faudra également aider la population et les municipalités à reconstruire des habitats mieux protégés des inondations.

Les Dépêches de Brazzaville

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Nécessité de restructurer la plateforme

Les responsables de la majorité présidentielle se sont réunis le 27 janvier, à Brazzaville. Ils ont souligné la nécessité de restructurer leur plateforme politique afin de décliner son organisation nationale au niveau fédéral et des districts.



Les participants à la réunion du 27 janvier DR

Les participants à la réunion présidée par Pierre Moussa ont, en effet, décidé de la mise en place sous peu d'une commission devant réfléchir à la restructuration. « En 2024, l'importance de la majorité présidentielle désormais confirmée sur l'échiquier politique national, il nous faut œuvrer à consolider son cadre de travail. C'est ainsi qu'il apparaît impératif de renforcer les alliances au sein de notre famille politique. Dans cette optique, nous devons retracer une perspective claire du devenir de notre plateforme politique en procédant, entre autres, s'il le faut, à la structuration de notre coalition politique, au niveau national, départemental et local », a déclaré le président par intérim de la majorité présidentielle.

La première rencontre de 2024 a également permis aux dirigeants de la majorité présidentielle de faire le tour d'horizon de cette

famille politique après le cycle électoral que le pays a connu. Il s'agit notamment de l'élection présidentielle de mars 2021, les élections législatives et locales de juillet 2022 ainsi que les sénatoriales du 20 août 2023.

« Après l'analyse de ce point, il ressort que la majorité présidentielle a eu un succès électoral irréfragable qui a permis à l'ensemble des présidents des partis participants à cette réunion de féliciter le président par intérim qui a été l'acteur principal de ce grand succès au nom du président de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso », a résumé le porte-parole de cette plateforme, Louis Gabriel Missatou.

Le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, s'est, de son côté, félicité des brillants résultats obtenus au cours des différentes échéances électorales, car ils sont à la hauteur de leur ambi-

tion commune. « Une majorité effective à l'Assemblée nationale, dans les conseils locaux et au Sénat, en témoigne. Mais, on ne saurait s'en tenir, seulement, à ce satisfecit. Cette approbation ne revêt pas un caractère univoque lorsque les partis sont pris individuellement », a précisé le secrétaire général du Parti congolais du travail.

Evoquant les défis à venir, surtout le récent mot d'ordre présidentiel décrétant 2024, année de la jeunesse, il a souligné la nécessité de travailler réellement en synergie et de manière plus efficace. C'est ainsi qu'il a appelé à une détermination sans faille, aux intelligences et compétences disponibles dans chaque parti de la majorité présidentielle, pour a-t-il dit, poursuivre la marche vers la satisfaction des attentes du peuple congolais et le développement durable du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

QUARTIER DOMAINE

La construction de la voie d'accès inscrite dans le budget 2024

Le député de la deuxième circonscription électorale de Djiri, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, a annoncé, le 27 janvier lors d'une rencontre avec ses mandants, la prise en compte des travaux de construction de la route menant au quartier Domaine, dans le budget de l'Etat exercice 2024.

Accompagné d'une dizaine d'autres députés, Bersol Exaucé Ngambili Ibam a restitué les conclusions de la 4e session ordinaire budgétaire de l'Assemblée nationale qui s'est clôturée le 23 décembre 2023. C'est ainsi qu'il a informé les habitants de sa circonscription de la budgétisation des travaux de traitement des érosions de Nkombo et du quartier Domaine, notamment celle qui menace dangereusement le lycée scientifique de Massengo. « Concernant les érosions, le gouvernement s'efforcera dans le budget 2024 à les traiter », a expliqué en substance celui qui interpellait le gouvernement lorsque les occasions se présentaient au cours des questions orales avec débat à l'Assemblée nationale.

Une bonne nouvelle pour les habitants de cette partie de Brazzaville en proie à d'énormes difficultés de transport. C'est le cas du secrétaire du quartier 906, Jean Serge Ibara. « Vous savez, si l'on n'y prend garde, le quartier 906 va disparaître. Au mo-



Les députés posant avec les gagnantes du concours inter-écoles / Aduac

ment où nous parlons, ce sont des centaines d'habitations qui sont déjà englouties par les érosions. C'est un problème entier dont le plus emblématique reste l'érosion qui menace le lycée scientifique au sein duquel se trouve également le lycée général de Massengo », a-t-il expliqué.

Il souhaite que cette nouvelle promesse soit tenue d'autant plus que les priorités du quartier

906 restent les voies d'accès et le traitement des érosions. « Par le passé, il y a eu des inscriptions budgétaires concernant cette route, mais elles n'ont jamais connu de réalisation. A chaque descente du député, j'ai toujours insisté sur ce problème, j'ai foi que nous allons avoir une route », a insisté Jean Serge Ibara.

Cet échange qui s'est déroulé dans l'enceinte de l'école Congo-

Chine a été marquée par un concours inter-établissements qui a mis aux prises une vingtaine d'écoles publiques et privées de Djiri, autour des épreuves d'épellation et de culture générale. Une activité extrascolaire appelée « Elonga na béni », s'inscrivant dans le cadre de l'initiative des jeunes de Djiri dénommée « Jeudi ». « Après des marches citoyennes nous rapprochant de la population, aujourd'hui

nous célébrons, magnifions l'intelligence et apprécions le talent de nos enfants à travers ce concours inter-écoles. Pour cette première édition, près d'une vingtaine d'écoles publiques et privées participe à ce voyage intellectuel autour des épreuves « Epelle-moi », pour le primaire et « Culture générale » pour le collège et le lycée », a rappelé Bersol Exaucé Ngambili Ibam. A l'issue des épreuves, trois filles ont remporté les prix du concours inter-écoles « Elonga na béni » avec à la clé des cadeaux de diverses natures dont des dictionnaires, des téléphones-tablettes. « Je suis heureuse d'avoir gagné pour mon école parce que cela a été une fierté d'avoir participé à ce concours organisé par le député Ibam. Je lui dis merci parce qu'il a permis à toutes les écoles de Djiri de pouvoir se présenter et de montrer leurs capacités », a déclaré Venus Ngobelé, élève au CM2 au complexe scolaire Maho School, qui a gagné les épreuves d'épellation.

Parfait Wilfried Douniama

OUENZÉ 3

Environ 1000 jeunes à accompagner en 2024

Le député de la troisième circonscription électorale de Ouenzé, Jules Junior Romarick Oyo Embounou dit Romi Oyo, a annoncé, le 27 janvier à Brazzaville, au cours de la restitution des conclusions de la 4e session ordinaire (budgétaire) de l'Assemblée nationale, qu'il accompagnera cette année 1000 jeunes des quartiers 56 et 57.

L'initiative sera pilotée par les organisations non gouvernementales Agir pour les jeunes et Harris Oyo Fondation ainsi que leurs partenaires. Elle consistera, entre autres, à encadrer les élèves en classe d'examen, sensibiliser les jeunes en situation de décrochage scolaire, soutenir ceux qui voudront apprendre un métier. « Je voudrais vous annoncer officiellement que 1000 jeunes de Ouenzé 3 seront accompagnés en 2024 par le député Romi Oyo. C'est en ma qualité de fils de Ouenzé 3, votre fils, votre frère, que je donnerai moi aussi ma modeste contribution dans l'exécution de ce vaste programme qui va débiter avant la fin de ce mois de janvier », a-t-il assuré.

S'agissant de la restitution des travaux de la 4e session ordinaire budgétaire de l'Assemblée nationale, le député s'est appesanti sur l'emploi et la formation des jeunes pour une année dédiée à la jeunesse. Selon lui, la loi de finances 2024 prévoit le recrutement de milliers des jeunes au niveau des départements ministériels. Ainsi, à l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabé-

tisation, 2350 postes sont ouverts ; à l'enseignement technique et professionnel, 800 ; santé et population 1750 ; affaires sociales et action humanitaire, 200 ; agriculture, élevage et pêche, 200 ; économie forestière, 30 ; affaires foncières et domaine public, 50 ; sports et éducation physique, 450 ; jeunesse, 200 ; développement industriel et promotion du secteur privé, 40 ; hydrocarbures, 50 ; écoles de formation avec admission sur concours, 580 places. « En cette année 2024, décrétée année de la jeunesse par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, j'estime important que nous puissions saisir les opportunités d'emplois qui se présentent à tous les Congolais. En effet, rien que pour cette année 2024, plus de 3000 postes de travail attendent les jeunes du Congo dans les administrations publiques, en dehors de ceux proposés par les sociétés privées », a expliqué Romi Oyo. Il a précisé que c'est aux parlementaires de proposer des lois devant faciliter la création des entreprises, surtout pour les jeunes qui se lancent pour la première fois dans les affaires.



Le député Romi Oyo/DR

Il est, cependant, conscient du rôle que les députés doivent jouer pour permettre aux jeunes entrepreneurs de ne pas ployer sous le poids parfois exagéré des taxes incessantes à payer. « Je suis de ceux qui pensent que les impôts doivent également concourir au développement des entreprises. En effet, si les entreprises des jeunes congolais commencent à fermer, comment feront-ils pour continuer à payer les impôts, où trouveront-ils les ressources

pour faire face aux taxes... », s'est-il interrogé.

Il estime que pour résoudre progressivement la question du chômage des jeunes, il faut continuer à créer des emplois dans l'administration publique tout en facilitant davantage la promotion et surtout le développement des petites et moyennes entreprises nationales. Ceci à quelques six ans de la phase active de la Zone de libre échange continentale africaine. Le rapporteur de la Commission environnement, sécurité

alimentaire et développement durable a, par ailleurs, fait le point de quelques activités qu'il a réalisées dans le cadre de Harris Oyo Fondation et Agir pour les jeunes. Il s'agit, entre autres, de l'octroi des bourses d'études aux jeunes ; de la réhabilitation des salles de classe, de la dotation de l'école Saboukoulou en tables-bancs ; de l'accompagnement des habitants dans l'obtention de la carte nationale d'identité ; de la célébration des fêtes de fin d'année avec les mandants.

P.W.D.



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL



Date: 26/01/2024

Prêt BAD N°: 2000130013732

AON No 001-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2024

1. Le présent avis d'appel d'offres national (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet PAM dans le développement business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. Le gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois, PACIGOF en sigle., et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « l'acquisition de deux (02) moyens roulants (Véhicules Pick-Up et Station Wagon) au profit de la direction générale des petites et moyennes entreprises ».

3. L'Unité de Coordination du Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois (UCP/PACIGOF) invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de deux (02) moyens roulants en lot unique.

4. L'appel d'offre national se déroulera conformément aux règles et procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis 3e étage Immeuble Cheickna TAMBADOU

N°02, Avenue de la base Batignolles Moundali
Téléphones: (+242) 06 6636969/06 8473003

E-mail : /pacigofcongo@gmail.com/jean.jacquesbokator789@gmail.com
Brazzaville/République du Congo.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille (100.000) de Francs CFA.

7. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du dossier

Type d'appel d'offres; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 2017).

8. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 26 février 2024 à 12 h00' (heure locale, TU+1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 1 202 446 F.CFA

9. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

10. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 26 février 2024 à 13h00' (heure locale, TU+1), dans les bureaux de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus

Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2024

Le Coordonnateur

Jean-Bedel Tity LOMOUEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date: 26/01/2024

Prêt BAD N°: 2000130013732

AON No 001-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2024

1. Le présent avis d'appel d'offres national (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans le développement business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. Le gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois, PACIGOF en sigle., et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « l'acquisition d'un véhicule de fonction du coordonnateur du projet (Véhicule PRADO) ».

3. L'Unité de Coordination du Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois (UCP/PACIGOF) invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'un moyen roulant.

4. L'appel d'offre national se déroulera conformément aux règles et procédures pour les acquisitions

de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis 3e étage Immeuble Cheickna TAMBADOU

N°02, Avenue de la base Batignolles Moundali
Téléphones: (+242) 06 6636969/06 8473003

E-mail : /pacigofcongo@gmail.com/jean.jacquesbokator789@gmail.com
Brazzaville/République du Congo.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) de Francs CFA.

7. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du dossier Type d'appel d'offres; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en

Décembre 2017).

8. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15 février 2024 à 12h00' (heure locale, TU+1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 1 202 446 F.CFA

9. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

10. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 15 février 2024 à 13h00' (heure locale, TU+1), dans les bureaux de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus

Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2024

Le Coordonnateur

Jean-Bedel Tity LOMOUEL

INCLUSION FINANCIÈRE

Harmoniser les rapports entre les banques et les Fintechs

Le premier sommet africain de la finance, de la banque et de la digitalisation (AFBDS) dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a baissé son rideau, le 26 janvier, à Kintélé, la banlieue Nord de Brazzaville, sur une note de satisfaction. Les participants ont appelé les autorités monétaires à mieux réguler le monde de la finance, en harmonisant les rapports entre les banques et les Fintechs.

Le sommet AFBDS entend réaffirmer le rôle clé de la digitalisation du secteur bancaire dans l'accompagnement de la transformation des économies et systèmes financiers au sein de la Cémac. L'événement vise, selon la commissaire, Judicaëlle Okemba, à créer des synergies entre les six pays de cette sous-région, à savoir le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad; à partager les expériences et à réfléchir à la modernisation de l'infrastructure bancaire pour renforcer l'intégration.

L'objectif a été atteint étant donné la qualité des panels aussi bien au niveau des banques que des sociétés de téléphonie mobile et du secteur, a assuré la promotrice du sommet AFBDS. L'ambition est de faire de Brazzaville le hub de la finance digitale en Afrique centrale, puisque la prochaine édition du sommet africain de la finance, de la banque et de la digitalisation mobilisera de nouveaux partenaires. « La plateforme va plancher ultérieurement sur le choix



Des panelistes après l'échange Adiac

de la ville devant abriter la deuxième édition et le calendrier du futur rendez-vous. Mais je peux vous rassurer que la zone Cémac est notre cible et on espère que la prochaine édition sera plus grande avec l'élargissement à de nouveaux partenaires. Notre ambition de la promotrice est de contribuer au rayonnement du Congo et du reste de la sous-région, ain-

si que l'harmonisation du secteur bancaire », a martelé Judicaëlle Okemba, par ailleurs présidente directrice générale de Pami Partners, société de conseil en finances et en partenariat.

L'activité a réuni des acteurs-clés de l'écosystème bancaire, de la finance et des communications électroniques de la sous-région autour du thème « La digitalisation du secteur bancaire

et financier, un vecteur de croissance et d'intégration de la zone Cémac ». Initiée par Pami Partners, avec le soutien du groupe de presse IC Publications et de l'agence de relations publiques Maap, cette conférence a mis sous le feu de projecteurs les progrès technologiques et leur impact dans le domaine de la finance et la problématique de l'inclusion financière.

Les participants ont abordé

durant les deux jours, les 25 et 26 janvier, des thématiques sur « Fintech et conformité financière » ; « L'innovation technologique » ; « Les défis de l'écosystème bancaire et financier dans la Cémac » ; « L'inclusion financière » ; « La digitalisation des paiements » ; « La sécurisation de la digitalisation financière et bancaire » ; et « Le rôle des femmes dans le développement de la Fintech ».

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

«Les Souverainistes» annoncent la reprise de sa tournée nationale

Suspendue depuis un moment, le parti « Les Souverainistes » va reprendre sous peu sa tournée nationale dénommée «Mbongui Tour», consacrée aux échanges avec la population, a annoncé, le week-end dernier, le président de cette formation politique d'opposition, Uphrem Dave Mafoula, lors d'un échange de vœux avec la presse.

Face aux journalistes, Uphrem Dave Mafoula a fait savoir qu'après avoir bouclé le département Pool et amorcé celui des Plateaux où il a déjà été à Djamabala, le parti va renouer bientôt avec ses descentes à la base à travers le pays. Des rencontres que la formation politique d'opposition a initiées pour échanger avec la population lambda en vue de recueillir ses doléances afin d'alerter le gouvernement. « Nous allons bientôt renouer avec notre tournée nationale «Mbongui-Tour», une initiative que nous estimons bénéfique pour apaiser, rassembler et reconstruire notre pays », a indiqué Uphrem Dave Mafoula.

Parlant de la gestion du pays, le président du parti «Les Sou-



Uphrem Dave Mafoula

verainistes» a souligné que les Congolais ne profitent pas encore de la richesse nationale. Il estime que le gouvernement n'a pas tenu ses engagements dans l'amélioration des conditions de vie de la population.

« s'inspirer de notre passé pour que le pays retrouve la voie des équilibres »

Trois ans après la réélection du chef de l'Etat, Uphrem Dave Mafoula reste dubitatif sur un changement qui pourrait advenir. « Notre pays n'a plus besoin d'un cercle d'amis dépassés par les enjeux du moment. Le gouvernement a montré les symptômes de

son épuisement. Son impuissance devant les problématiques des Congolais est non seulement notoire, mais fait perdre également le temps et l'énergie à notre pays au moment où il a besoin de redoubler d'efforts », a-t-il indiqué.

Sur le volet politique, Dave Mafoula a fait savoir que le Congo a déjà « traversé des épreuves tout au long de son histoire mais a su se relever et surmonter les difficultés ». Pour ce faire, il invite le chef de l'Etat à « s'inspirer de notre passé pour que le pays retrouve la voie des équilibres ». Par ailleurs, il plaide pour la libération d'André Okombi Salissa et de Jean Marie Michel Mokoko, en prison depuis quelques années.

Firmin Oyé

Cadre national de financement intégré

Des recommandations pour mobiliser les ressources nécessaires

Réunis du 23 au 26 janvier à Brazzaville, les participants à l'atelier de validation des outils du Cadre national de financement intégré (CNFI) ont formulé plusieurs recommandations afin de permettre au Congo de mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Organisé par le ministère en charge du Plan en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'atelier avait pour objectif de rassembler les acteurs publics et privés afin de valider les études, les stratégies et les outils du CNFI. Le but étant de renforcer la mobilisation et l'alignement des ressources publiques et privées nécessaires au financement des priorités nationales de développement et des Objectifs du développement durable (ODD). Les participants ont, en effet, suivi des présentations portant, entre autres, sur les principales conclusions de l'étude sur l'évaluation du financement du développement et de la stratégie nationale de financement intégré ; la Carte de l'investissement orienté vers les PND et les ODD. Ils ont été également édifiés sur les mécanismes de financements climatiques, les marchés du carbone volontaires et non marchands ; les fondamentaux sur les marchés du carbone ; les solutions pour les petites et moyennes entreprises et les entreprises naissantes.

A la fin des travaux, ils ont formulé des recommandations relatives à la mobilisation des financements privés et publics domestiques ; des financements publics et privés extérieurs, ainsi que le financement du développement local.

S'agissant des financements privés domestiques, ils ont recommandé le renforcement de la vulgarisation des titres de créances négociables, de l'affacturage ainsi que du crédit-bail et du système financier par le développement des sociétés de capital-investissement et le capital-risque. Ils ont aussi demandé de renforcer les mécanismes de garantie des Petites moyennes entreprises ; de renforcer la réglementation sur la sécurisation de l'activité de crédit ; de mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources au travers des instruments de la finance islamique ; de mobiliser auprès du marché financier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale des ressources pour le financement des PME mises à nouveau ; de mettre sur pied un fonds de refinancement des établissements de microfinance logés à la Banque des États de l'Afrique centrale ; de développer les produits d'assurance obligatoire et d'assurance-vie.

Capter le maximum de financements possibles

Concernant les financements publics domestiques, les recommandations portent sur le renforcement de la digitalisation de l'administration fiscale et douanière ainsi que du cadre législatif et réglementaire de lutte contre



Une vue des participants DR

l'évasion fiscale, les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent ; la mise en place d'un dispositif législatif et réglementaire permettant de rationaliser la dépense publique. Les participants ont également suggéré de promouvoir la fiscalité écologique ; de réduire le coût de l'émission des titres publics sur les marchés domestiques ; d'accélérer l'absorption des ressources d'emprunt et le décaissement des soldes engagés non décaissés ; d'apurer progressivement les arriérés de paiement intérieurs ; d'élaborer une stratégie d'émission des obligations durables.

Pour les financements privés extérieurs, il serait mieux d'élaborer une stratégie d'attraction des investissements directs étrangers dans le secteur non pétrolier, ainsi que d'une stratégie de mobilisation des financements offset ; de structurer le cadre de commer-

cialisation des crédits carbone ; de mettre en place une stratégie de mobilisation des fonds de la diaspora. Quant au financement du développement local, les différents acteurs devraient élaborer un modèle de péréquation horizontale équitable de ressources entre les collectivités locales les plus riches et les celles les moins riches ; élargir le cadre mobilisation des ressources pour les collectivités locales.

Le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Henry René Diouf, a rappelé que cet atelier a pu permettre une appropriation des enjeux et du rôle des cadres nationaux de financement comme outil de dynamisation de la mobilisation des ressources en faveur de la mise en œuvre des stratégies de développement nationales. « La mobilisation de tous est, en effet, nécessaire pour capturer le maximum de

financements possibles pour atteindre les résultats du PND, de la CDN et des ODD, y compris celle des partenaires techniques et financiers ».

Selon le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka, l'opérationnalisation de la feuille de route issue de cet atelier permettra au gouvernement de mettre en place la gouvernance appropriée pour répondre aux exigences du CNFI. Afin, a-t-il dit, « de mobiliser les différents financements inventoriés dans les délais raisonnables, et de cheminer inexorablement vers la construction d'une économie forte, diversifiée et résilience, pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible comme le préconise le PND 2022-2026 ».

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

Les experts explorent l'information scientifique dans les zones de tourbières

Une délégation mixte des représentants du gouvernement du Congo, du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), du Programme alimentaire mondial et des experts environnementaux d'universités se sont déportés, du 25 au 27 janvier, dans le département de la Cuvette, dans le cadre d'une mission de recherche et de formation des étudiants sur les tourbières.

L'objectif de la mission est d'apporter l'expertise à la production d'une cartographie améliorée et l'exploration des données scientifiques de la zone des tourbières de la Cuvette et du Bassin du Congo en vue d'une gestion durable des écosystèmes.

A travers cette expérience, le ministère en charge de l'Environnement accompagne les universités de Kinshasa et de Kisangani (République démocratique du Congo), Marien-Ngouabi (Congo), Leeds (Angleterre) et celle de Saint André dans le transfert des compétences et l'appropriation des connaissances scientifiques qui peuvent contribuer très directement à l'amélioration du sort de l'homme et de son existence quotidienne.

Dans les forêts des villages Ossangou I et Otséndo, en moyenne dix parcelles ont été identifiées au préalable par les experts pour effectuer les prélèvements et les travaux de recherche.

Sur l'une des parcelles dans la forêt du village Ossangou I, les échantillons de la tourbe ont été prélevés devant les membres de la délégation. Ces éléments prélevés sur une profondeur



Usage du matériel de collecte de données sur un site de tourbières par les experts Adiac

de cinquante à cent mètres et plus du sous-sol permettront de faire des investigations paléontologiques et ainsi, les experts s'informeront sur l'évolution du climat, sur sa variation au fil des années ainsi que sur la mutation du couvert végétal et sur son niveau de dégradation.

Plusieurs autres méthodes traditionnelles ont été également installées dans les forêts des villages Ossangou I et Otséndo pour recueillir la litière. A par-

tir des échantillons collectés dans ces forêts de la Cuvette, sur différents sites, ces experts ont analysé des plantes, des arbres et l'ensemble de l'écosystème afin de suivre l'évolution du climat, au temps passé, dans la zone concernée par la recherche. D'ailleurs, un expert a affirmé qu'il y a des plantes et arbres qui sont caractéristiques aux zones des tourbières.

Prélude à l'entame de la mission en forêt, la délégation a

présenté l'intérêt du projet à Rodolphe Boris Ngandza, secrétaire général de la préfecture de la Cuvette qui a, d'ailleurs, encouragé ces recherches innovantes dans le cadre de l'accompagnement de l'action du gouvernement.

A tour de rôle, ces experts ont déroulé l'importance de leurs investigations. « Nous venons à cet événement particulier qu'est le lancement de la première campagne de collecte

des données sur les tourbières. Une bonne connaissance de ces tourbières contribuera à leur bonne gestion et à notre équilibre vital », a indiqué Diana Kopanski, experte au PNUE. « Nos équipes ont participé à la production de la première carte sur les tourbières au Congo. Les données ont été collectées dans le département de la Likouala. Aujourd'hui, nous sommes contents de découvrir la Cuvette et procéder à la collecte des données dans ce département afin de produire une carte meilleure par rapport à celle qui existe déjà. Pendant ce travail, nous allons aussi procéder à la formation de tous ces étudiants à la collecte et au traitement des données », a développé Simon Lewis, professeur chercheur à l'université de Leeds. Pour sa part, l'enseignant chercheur Suspens Ifo, professeur à l'Université Marien-Ngouabi, a ajouté : « Notre université travaille avec l'université de Kisangani depuis le début de ce projet. Nous voulons amplifier cette formation des étudiants à travers cette opportunité car il y a très peu d'experts ».

Fortuné Ibara

LOI DE FINANCES 2024

Le Parlement approuve la modification de certaines dispositions

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont adopté, le 25 janvier à Brazzaville, au terme d'une plénière extraordinaire, le projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi 39-2023 du 29 décembre 2023 portant loi de finances de l'année 2024.

La loi détermine, au titre de l'année 2024, la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en découle. La même loi a prévu que le ministère chargé des finances est autorisé, dans la limite du déficit prévisionnel, à négocier les termes de la dette en vue d'obtenir les différents aménagements possibles comme l'annulation, le rééchelonnement, le refinancement, le reprofilage, etc., ainsi que les appuis budgétaires et tout don, legs et fonds de concours. Il ressort de cette disposition une omission sur l'émission des bons et obligations sur le marché régional, constituant ainsi une erreur matérielle, dans la mesure où, il est écrit

qu'aucune émission de bons et d'obligations n'est permise sur le marché régional.

Ainsi, la nouvelle loi a pour objet la réécriture de l'article 36 en intégrant l'émission de bons et d'obligations. Après examen par les deux chambres de cette loi, l'article 36 nouveau sera réécrit ainsi qu'il suit : négocier les termes de la dette en vue d'obtenir les différents aménagements possibles. Les appuis budgétaires et tout don, legs et fonds de concours et émettre les bons et obligations sur le marché régional.

Le gouvernement a souligné la nécessité de se donner la possibilité d'émettre des bons et obligations sur le marché régional. C'est ainsi qu'il a modifié les ressources de trésorerie

de la manière suivante : produits des emprunts à court, moyen et long terme 92, 500 milliards au lieu de 192, 500 milliards FCFA ; émission bons et obligations 100 milliards FCFA au lieu de zéro comme précédemment mentionné.

Le ministre des Finances et de l'Economie, Jean Baptiste Ondaye, qui a défendu le projet de loi devant les deux chambres du Parlement en compagnie de son collègue en charge du Budget, Ludovic Ngatsé, a rappelé les avantages de s'adresser au marché sous régional. Selon lui, il ne s'agit pas d'augmenter la dette de l'Etat mais plutôt de répondre aux urgences de trésorerie, surtout en ce début d'année où il y a des échéances à résorber. « Nous devons nous adresser

au marché régional pour éviter les défauts de paiement. Nous avons des échéances aux dates du 25 janvier, 29 janvier et au 1er février, pour une somme de 67 milliards FCFA, puisque nous n'avons pas la ressource, nous devons utiliser les instruments de trésorerie qui sont à notre disposition pour en faire face. Le marché régional est plus accessible au pays, c'est plus facile de s'adresser à ce marché qui offre des conditions d'accès plus faciles et qui est libellé en CFA », a-t-il expliqué.

Pour le président du Sénat, Pierre Ngolo, cette session extraordinaire a consacré un nouveau départ dans le rendu des délibérations sur la vie des citoyens au triple plan po-

litique, économique et social. Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, s'est, de son côté, félicité du fait que le gouvernement est autorisé, dans la limite du déficit prévisionnel, à émettre les bons et obligations sur le marché régional. « C'est avec dévouement et méthode, dans la diversité et la complémentarité qui caractérisent plus que jamais l'Assemblée nationale, que les députés que nous sommes, venons d'approuver le rapport de la commission économie et finances ainsi que le projet de loi modifiant l'article trente sixième de la loi n° 39-2023 du 29 décembre 2023 portant loi de finances pour l'année 2024 », a déclaré Isidore Mvouba.

Parfait Wilfried Douniama et Jean Jacques Koumba

Le Cabinet conseil juridique et fiscal relève les modifications apportées

Le Cabinet conseil juridique et fiscal (CCJF) a présenté, à Brazzaville, la loi des finances 2024 à tous ses clients pour faire connaître toutes les modifications y apportées.

Chaque année, le CCJF présente la loi des finances à tous ses clients pour leur faire connaître toutes les modifications importantes apportées. Pour cette année, les modifications ont porté sur les tomes 1 et 2 ainsi que sur les textes non codifiés, a précisé Lurick Matsoumouna, superviseur taxes et impôts au cabinet Exco et membre du réseau Kreston global. En effet, au niveau du tome 1, des modifications ont été apportées en ce qui concerne la déductibilité des provisions sur les créances en souffrance pour les établissements des crédits. C'était des sujets à débattre avec l'administration fiscale et le législateur qui a jugé nécessaire de rendre en se conformant au règlement cobac r- R2018/01 relatif à la classification, à la comptabilisation et au provisionnement des créances, a-t-il poursuivi. Et l'autre modification porte sur la restauration du taux à 2% de la taxe spéciale sur les sociétés (TSS) qui réalisent deux exercices consécutifs en réalisant des pertes. Ainsi donc les sociétés qui réalisent des résultats déficitaires pendant deux exercices consécutifs devront dorénavant payer la TSS à 2%.

Au niveau du tome 2, les modifications ont été apportées en ce qui concerne les conventions de prêt, a-t-il indiqué. Ces conventions de prêt sont enregistrées gratuitement, a-t-il dit mais, dorénavant, pour qu'elles soient enregistrées, il faudrait que les bénéficiaires puissent produire

gratuitement, c'est-à-dire sans frais à payer. Les contribuables devront présenter auprès de l'administration fiscale un plan d'investissement et aussi le procès-verbal de l'assemblée générale qui a décidé de l'octroi de ce prêt, a expliqué Lurick Matsoumouna.

En ce qui concerne les textes non codifiés, les modifications ont été apportées en matière de l'impôt forfaitaire sur les pilonnes. Toutes les sociétés de télécommunications qui déclarent l'impôt forfaitaire sur les pilonnes devront faire la déclaration et payer l'impôt au plus tard le 31 mars de l'année. Avant, cet impôt était déclaré au plus tard le 20 juin de chaque année, mais dorénavant il sera déclaré vers le 31 mars et par localité (de façon décentralisée).

Une disposition sur l'affacturage

Pour Brice Voltaire Etou Obami, associé au sein du cabinet Exco, membre du réseau Kreston global et Exco force, le législateur a pensé qu'il était nécessaire de légiférer du point de vue fiscal l'affacturage. Car, il n'y avait pas une disposition en ce qui concerne la loi 54-2021 du 31 décembre 2021 régissant l'affacturage en République du Congo. Dorénavant, il y a la disposition en ce qui concerne l'enregistrement des contrats d'affacturage, par exemple. L'affacturage étant une activité qui fait intervenir plusieurs tiers. Il y a l'affactureur qui



Brice Voltaire Etou Obami résumant les modifications apportées sur la loi à la presse/DR

est le facteur, il y a l'affacturé et il y a aussi d'autres tiers, parce que dans l'affacturage l'on peut faire recours aux sociétés d'assurance en ce qui concerne la garantie et le non recouvrement.

« Dans l'affacturage, nous avons aussi l'affacturage inversé. Nous savons bien qu'il s'agit d'une relation entre un fournisseur et un client, le fournisseur peut aller vers une banque qui est une société d'affacturage pour le rachat de sa créance. Ce genre de tran-

saction nécessite un contrat et le législateur a pensé à définir les mécanismes d'enregistrement de ce contrat d'affacturage, ce qui est une bonne chose. Nous avons vu aussi que le législateur a pensé, en ce qui concerne les transactions des services numériques, qu'il y a plusieurs sociétés non résidentes qui tirent les revenus du sol congolais en ce qui concerne des services numériques et qui échappent à l'administration fiscale. Au-

jourd'hui, le législateur a pensé qu'il fallait voir avec l'AR-PCE pour une plateforme qui va pouvoir contrôler les transactions numériques », a signifié Brice Voltaire Etou Obami.

Poursuivant ses explications, Brice Voltaire Etou Obami a fait savoir également que le législateur a spécifié, pour les sociétés non résidentes, de désigner un représentant, parce que ces services numériques devraient être assujettis à la TVA et celle-ci doit être réellement collectée au niveau du territoire congolais. « Nous avons pris le temps d'expliquer aux contribuables et à nous-mêmes que lorsque nous travaillons avec les sociétés non résidentes qui tirent nos revenus en ce qui concerne les services numériques, il y a lieu de collecter une TVA qui est nécessaire. Cela va permettre à notre pays de retrouver ses recettes fiscales qui s'échappent, puisque ces sociétés non résidentes qui nous proposent plusieurs prestations en ligne tirent des revenus qui échappent à la fiscalité, ce qui n'est pas normal. Donc, il était nécessaire pour nous d'échanger sur ces questions-là, pour que des contribuables et aussi l'administration fiscale travaillent dans le sens que les services numériques n'échappent à la fiscalité », a-t-il souligné.

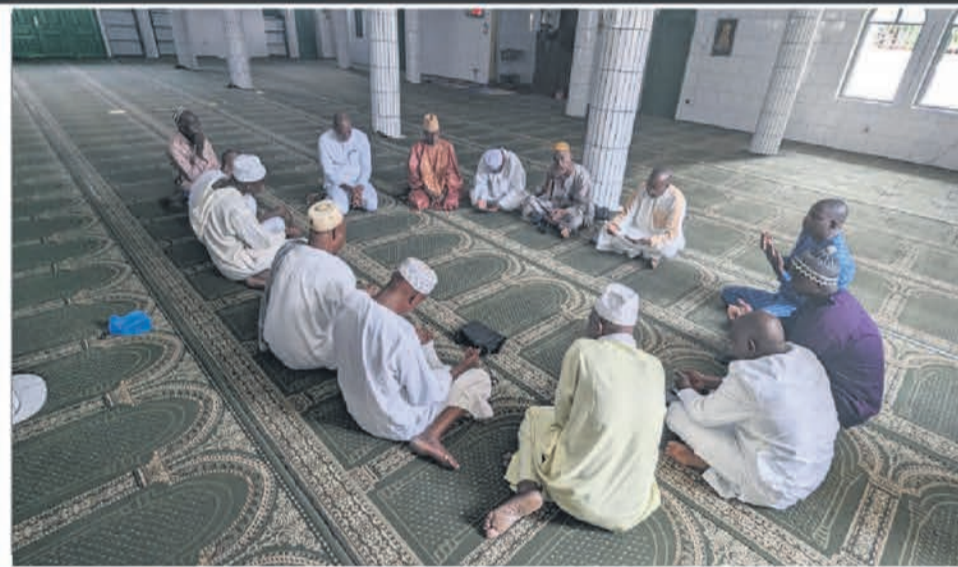
Enfin, Brice Voltaire Etou Obami pense que ces changements sont très attractifs et vont améliorer les recettes fiscales. Ce sont des changements qui profitent aussi aux contribuables, a-t-il dit.

Fortuné Ibara



CÉLÉBRATION COMMÉMORATIVE

Pathé Dione
12 janvier 2023 - 12 janvier 2024



A l'occasion de l'anniversaire du décès de Monsieur Pathé DIONE, Fondateur du Groupe SUNU, des cérémonies religieuses se sont tenues dans les 17 pays de présence du Groupe le vendredi 12 janvier 2024.

Au Congo, une messe a été dite en sa mémoire à la basilique Sainte Anne de Brazzaville, à la Cathédrale Notre-Dame de Pointe-Noire à 13h et une lecture coranique à la grande mosquée de Pointe-Noire à 10h. A 17h45, un film sur la vie et le parcours de Monsieur DIONE fut diffusé à la salle de projection du Double Tree by Hilton Hôtel.

Monsieur Pathé DIONE était un éminent acteur du secteur des services financiers, qui a consacré toute sa vie à contribuer au développement de l'Afrique par les africains et pour les africains.

Merci à tous ceux qui ont fait le déplacement pour lui rendre hommage.



AFRIQUE-ITALIE

Pour une relation forte et structurée

Le sommet Italie-Afrique s'est ouvert le 29 janvier au siège du Sénat italien, peu avant la réception par la présidente du Conseil des ministres italien, Georgia Meloni, des présidents africains dont le Congolais Denis Sassou N'Gusso, des représentants de l'Union européenne et des personnalités issues du système financier mondial.

Dans son allocution, la présidente du conseil des ministres italiens a déclaré que la vocation naturelle de son pays est d'être un pont entre l'Afrique et l'Europe à travers la société pétrolière Eni. « Nous avons, au cours de l'année, l'intention de créer un nouvel instrument financier pour faciliter les investissements privés », a-t-elle annoncé, avant de préciser que l'Italie qui assure cette année la présidence du G7 entend accorder une place de choix à l'Afrique qu'elle ne considère guère comme un continent pauvre.

A propos de l'immigration clandestine, a-t-elle poursuivi, l'Italie préconise, d'un côté, de pouvoir déclarer la guerre aux passeurs et de l'autre d'œuvrer pour offrir aux Africains une alternative faite d'opportunités, de formations et d'immigrations légales. De son côté, le président en



Les participants au sommet Italie-Afrique/DR

exercice de l'Union africaine (UA) et président des Comores, Azali Assoumani, a salué l'excellence des liens de coopération qui unissent l'Italie à l'Afrique, matérialisés par la présence des entreprises italiennes sur le continent

contribuant ainsi fortement à l'activité économique. Il a rappelé, par ailleurs, que l'Afrique reste ouverte à l'expertise de ses partenaires faisant ainsi allusion à la Zone de libre échange continentale africaine dont l'Italie est

sollicitée pour faire triompher cette grande ambition panafricaine. Pour sa part, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a indiqué que l'Afrique ne se présente pas à ses partenaires comme une mendicante ; mais

plutôt comme un allié déterminé à discuter de la nouvelle approche de coopération qui ne remet pas en cause la liberté de choix des partenaires qui est un sacro-saint principe de l'UA.

La Rédaction

Publication d'un document synthèse sur l'évolution soixantenaire du développement économique

Le Ministère de l'Economie et des Finances, a publié un document synthèse de près de 300 pages résumant l'évolution du développement économique, social et environnemental des soixante-cinq années d'existence du Congo.

Depuis la proclamation de la République, le 28 novembre 1958, suivie de l'accession du pays à l'indépendance le 15 août 1960, la marche du Congo pour la consolidation de sa souveraineté et son développement socio-économique et culturel s'est avérée longue, et parfois émaillée de crises multiformes, mais aussi d'embellies

novembre 2022, devant le Parlement réuni en congrès, en ces termes : « ... C'est l'opportunité, pour les générations actuelles, de jeter un nouveau regard figé dans le temps et un coup d'œil sur les grands repères d'évolution de la République, pour apprécier le travail accompli en vue de transformer et moderniser notre pays ».

et à transmettre le flambeau du feu sacré à ceux qui n'ont aucun vécu de cette saga collective. Ce document s'inscrit également dans l'optique de fournir de la matière en vue d'évaluer des politiques publiques. Il présente les évolutions les plus marquantes, en termes de cadre juridique et d'actions phares réalisées durant les soixante-cinq années d'existence de la République du Congo, et en soixante-trois ans d'indépendance, tout en esquissant les perspectives, à travers des thématiques aussi variées que la dynamique agricole, l'éducation, les finances publiques, les infrastructures, la diversification de l'économie, la culture, etc.

Quel est donc le bien fondé de cet ouvrage ?

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Jean-Baptiste Ondaye, qui en est l'initiateur, espère que cet ouvrage de partage autour de notre patrimoine, remplira, tant soit peu, sa double vocation : servir de document de référence aux chercheurs, aux investisseurs, aux étu-



dants et à l'ensemble des Congolais, mais aussi éclairer les actions futures, en termes de politiques à mettre en œuvre, en vue du mieux-être de chacun et de tous.

Où s'en procurer ?

Le document, en distribution gratuite, est disponible :

1-Au Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, 5e étage, département des relations publiques;

2-Au Centre National d'Informations Economiques et de Conseils en Gestion, avenue Charles de Gaulle, derrière la BDEAC, marché plateau ville.



économiques.

L'initiative d'en décrire le parcours a été confortée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gusso, lors de son message sur l'état de la Nation, le 28



Le « Bilan (1958-2023) et perspectives de développement économique, social, culturel et environnemental », est une réponse au message du président de la République à saisir les moments importants

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Une délégation de la diaspora Europe a pris part aux travaux

Hellot Mampouya Matson, haut-commissaire à l'organisation des États généraux de l'éducation nationale, de la Formation et de la Recherche, a honoré son engagement promis à la diaspora Europe de participer aux assises de Brazzaville. Une délégation de dix membres s'est rendue au Congo pour la circonstance.

À l'issue des travaux de Paris, en décembre 2022, l'engagement de la participation de la diaspora européenne figurait dans les conclusions. Une délégation de dix membres - chefs d'établissement, universitaires, enseignants, personnel administratif et de la vie scolaire, associatif et parents - a participé, du 25 au 29 janvier, aux assises de Brazzaville. L'occasion de rendre publiques ses propositions en présentiel à un moment crucial et historique pour définir l'avenir du système éducatif congolais.

Lors de la séance plénière, la délégation de la diaspora, par la voix de son porte-parole, Patrick Gabriel Dion, s'est réjoui de sa participation en honorant la citation du Premier ministre dans sa neuvième bataille, à savoir : « *Nous demandons aux compatriotes de la diaspora de compléter leur apport par un réflexe patriotique accru, car un pays, on ne l'expose pas depuis l'extérieur, mais on le défend* ». Une occasion de remercier Hellot Mampouya Matson et toutes les personnes qui ont rendu possible la parti-

icipation de cette délégation.

Pour sa contribution à l'amélioration du système éducatif couplé au programme jeunesse 2024-2026 en cette année «2024 décrétée année de la jeunesse», la délégation a suggéré des propositions sur les points suivants : la formation initiale de la jeunesse ; l'encadrement continu et professionnel ; le civisme et la lutte contre la délinquance juvénile ; les résolutions des Etats généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche ; l'initialisation d'un programme dénommé «Programme jeunesse 2024-2026 Elikia po na ba jeunes / Bilengue».

En résumé, le porte-parole a expliqué que ces réformes sont guidées par la volonté de créer un système éducatif plus intégré, cohérent et efficace. Il estime que le transfert du capital humain de la diaspora congolaise représente une dimension cruciale de la réflexion sur l'éducation nationale. Expriment l'avis de la délégation, il serait souhaitable que le Congo, en accord avec les institutions hiérarchiques, tire le meilleur



La délégation de la diaspora Europe aux Etats généraux de l'éducation à Brazzaville, janvier 2024 Adiac

parti des compétences et de l'expérience de la diaspora pour renforcer le système éducatif. « *La contribution de la diaspora peut prendre plusieurs formes, que ce soit à travers un retour définitif ou temporaire, un partenariat via des échanges de connaissances et de ressources, ou encore une collaboration technique, scientifique et commerciale. Ces tendances offrent des opportunités uniques pour faciliter le déploiement de l'expertise de la diaspora dans le défi de l'éducation natio-*

nale », a-t-il confié.

Et d'ajouter : « *Nous estimons nécessaire de repenser les statuts administratifs et juridiques pour faciliter toute forme d'engagement. La création d'un registre ministériel «expert détaché» pour enregistrer et valider les expertises disponibles, ainsi qu'un statut similaire à celui de «prestataire ou consultant», sont des pistes à explorer* ».

Concluant son propos, il a qualifié d'ambitieuse cette feuille de route puisqu'elle pourrait permettre de bâtir un système

éducatif plus fort, plus inclusif et mieux aligné sur les besoins de la société congolaise en constante évolution, soulignant aussi que l'application efficace de ces propositions nécessitera un engagement soutenu, des ressources adéquates et une coordination transparente entre les différentes parties prenantes. « *Nous sommes à un tournant décisif pour l'éducation au Congo et, ensemble, nous pouvons créer un avenir éducatif prospère et inclusif* », a-t-il déclaré.

Marie Alfred Ngoma

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

L'Ocla déplore l'inefficacité du système d'enregistrement des naissances

Le directeur exécutif de l'Observatoire congolais de lutte contre l'apatridie (Ocla), Quentin Geodefroid Banga, s'est lamenté, dans un rapport rendu public le 24 janvier, à Brazzaville, de l'inefficacité du système d'enregistrement des naissances dans les zones inondées.

Au terme des missions effectuées dans les départements de la Likouala et des Plateaux ainsi qu'à l'île Mbamou, Ocla a notifié que « *les inondations constatées dans près de neuf départements du Congo influent visiblement sur l'aptitude des pouvoirs publics à s'acquitter de leur responsabilité d'aider et protéger les citoyens* ». L'organisation non gouvernementale a ajouté que « *l'essentiel de l'aide humanitaire est en grande partie programmée et orientée vers les besoins fondamentaux de la population : sécurité, alimentation, santé, éducation, abris et Wash. Et la continuité des services d'Etat civil demeure une gageure dans ces conditions. Cette situation n'est pas sans conséquences, qu'elles soient à court ou à long terme !* ».

Bien avant les inondations et selon les données brutes du recensement à vocation d'Etat civil, le nombre de personnes non déclarées à l'Etat civil était très élevé, soit plus de 150 000 sur toute l'étendue du territoire national. Les départements de la Likouala et du Pool étaient les plus touchés par le phénomène des « enfants invisibles », a affirmé le rapport de l'Ocla. Avec les inondations, certains centres d'Etat civil, no-



Le directeur exécutif de l'Ocla entouré des membres de cette organisation au terme de la publication du rapport Adiac

tamment ceux du district de Makotimpoko et de l'île Mbamou ne sont presque plus opérationnels en raison de la montée des eaux, devenue la préoccupation.

Le rapport de l'Ocla restitue que de nombreux chefs de village et responsable des services d'Etat civil ont quitté leurs localités pour raison de sécurité et que les parents, de leur côté, n'ont présentement qu'une seule préoccupation : trouver un abri sûr et subvenir aux besoins alimentaires de la famille en perdant visiblement le réflexe de déclarer leurs enfants nouveaux-nés.

Suite à l'exode temporaire des

familles, le nombre d'enfants non déclarés a augmenté. Certains se trouvent dans des localités éloignées avec des demandes bloquées par l'expiration des délais légaux et ou perdus dans des procédures de déclaration tardive qui ne sont pas à la portée des ménages à faible revenu en raison du coût élevé des réquisitions de déclarations tardives au niveau des tribunaux.

« *Il faut souligner que les données factuelles montrent que c'est au cours des déplacements forcés que beaucoup de personnes, du moins celles qui en possédaient effectivement au départ, perdent*

leurs documents. Avec la montée spectaculaire des eaux, certains chefs de village ont perdu leurs fiches de déclaration des naissances, et qu'au niveau des centres d'Etat civil, certaines souches insuffisamment archivées sont abîmées et le manque de moyens pour reconstruire rapidement les systèmes après les inondations constitue un problème de taille. A ne pas oublier que dans des situations de crise, cas des différents conflits armés que le Congo a connus, 1997, 2000 et 2016, les registres perdus se sont retrouvés sur la place publique, mettant à nu les données person-

nelles. De telles situations finissent par saper la confiance des individus vis à vis des pouvoirs publics », souligne ce rapport.

Face à cette catastrophe naturelle, Ocla plaide pour une meilleure prise en compte des questions d'enregistrement des naissances dans le tableau des priorités de la réponse humanitaire liée aux inondations. Cette organisation de la société civile réitère que ne pas enregistrer son enfant à l'Etat civil expose ce dernier au risque d'apatridie.

L'enregistrement des naissances est la première mesure de protection. Il contribue à limiter les risques d'apatridie en garantissant l'identité juridique conformément à l'objectif de développement durable 16, cible 9. L'Ocla, qui a déjà lancé la sensibilisation, est disposé à accompagner le gouvernement en la matière. « *Ils parlent moins de volet enregistrement de naissances étant donné que nous avons ce mandat, nous attirons l'attention des autorités et des pouvoirs publics pour que ce volet ne se trouve pas au second plan, que l'enregistrement de naissance fasse partie des actes prioritaires* », a indiqué Quentin Geodefroid Banga.

Fortuné Ibara

AFRIQUE CENTRALE

Se mobiliser pour accéder aux financements du marché carbone

Les assises sur l'action climatique et la décarbonisation de l'économie se sont tenues du 23 au 25 janvier, à Yaoundé, au Cameroun. Elles avaient comme principal objectif de dégager une démarche stratégique et régionale d'accompagnement des initiatives de marché volontaire du carbone dans l'espace francophone de la région d'Afrique centrale et du Bassin du Congo en particulier.

Sur le thème « Renforcer l'action climatique et développer une alliance pour les marchés carbone et la finance climat en Afrique centrale », l'événement majeur pour l'économie environnementale a rassemblé des acteurs actifs de la finance climatique, du secteur public et privé, venus de la sous-région afin de répondre à l'enjeu spécifique des forêts du Bassin du Congo et des crédits carbone qui pourraient en être tirés.

Intervenant lors de ce forum organisé par la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), la directrice de cet institut, Cécile Martin-Phipps, a dressé l'état des lieux des initiatives de marché

du carbone dans l'espace francophone.

Selon elle, en Afrique centrale en particulier, le paysage de la finance climatique reste très contrasté malgré un très fort potentiel de marché carbone. « La République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda s'imposent comme les deux pays les plus avancés sur la question. Ils ont mis en place des structures à même de gérer la complexité du développement des marchés carbone (le Fonds national Redd – Fonaredd en RDC, la Rwanda environment management authority – Rema au Rwanda). »

« Le Gabon a, en 2022, reçu la certification et la réduction de plus de 90 millions de tonnes d'émissions de CO₂ entre 2000 et 2009. Quant à

l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad, ces pays bénéficient d'une forte volonté politique visant au développement de ces marchés », avait-elle indiqué.

L'Institution française relève que l'Afrique centrale a des besoins qui s'élèvent à 21 118 milliards de FCFA (35 milliards de dollars américains) par an, alors que les sommes actuellement dédiées au climat se limitent à environ 1 206 milliards de FCFA (2 milliards de dollars américains). Ainsi, on constate que les pays francophones sont ceux qui accèdent le moins aux mécanismes officiels de la finance climat, notamment les guichets des différents fonds mis en place (Fonds vert climat, fonds d'adaptation et fonds pour

l'environnement mondial).

C'est donc ce double risque de pénalisation des pays francophones (faible accès aux mécanismes de la finance climat et développement non optimal de marchés du carbone) qui a emmené la BDEAC et l'IFDD à organiser ces assises. « Pour les problématiques relatives au climat et au développement durable, il faut trouver des financements adaptés. C'est pour ça que nous avons eu l'initiative d'organiser ce séminaire atelier afin d'emmener les États et experts à réfléchir sur la façon de pouvoir rassembler ces financements qui seront utilisés dans les projets durables », a expliqué Dieudonné Evou Mekou, président de la BDEAC, avant de relever qu'une enveloppe de 400 milliards de

FCFA est prévue pour financer les projets durables ; un financement extrait des 1 700 milliards de FCFA réservés au financement du plan stratégique Azobé de la banque pour la période 2023-2027.

Soulignons que l'Afrique est tout autant touchée par l'éclosion des marchés du carbone que l'Occident. Selon l'IFDD, certaines organisations internationales expertes en développement durable estiment qu'à l'horizon 2050, le continent africain pourrait devenir un des plus gros exportateurs de crédits carbone, avec entre 1,5 et 2,5 gigatonnes d'équivalent CO₂ évités, entre 70 000 et 120 000 milliards de FCFA de capitaux mobilisés et entre 110 et 190 millions de nouveaux emplois créés.

Lopelle Mboussa Gassia

CÉDÉAO

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger annoncent leur retrait

Les trois pays sahéliens ont décidé de se retirer de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), une organisation sous-régionale de quinze membres, selon un communiqué conjoint publié le 28 janvier.

Le communiqué lu sur les médias d'État des trois pays déclare : « Prenant toutes leurs responsabilités devant l'histoire et répondant aux attentes, préoccupations et aspirations de leurs populations, décident en toute souveraineté du retrait sans délai du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest ».

Les trois pays ont des relations tendues avec la Cédéao depuis que des militaires y ont pris le pouvoir en 2020 au Mali, en 2022 au Burkina Faso et en 2023 au Niger. L'organisation régionale a notamment pris de lourdes sanctions contre le Mali et le Niger en particulier où elle est allée jusqu'à menacer de recourir à la force sur son territoire.

Réagissant dans la journée à cette annonce, la Cédéao a affirmé dans un communiqué que les trois pays sont des membres importants de la Communauté qui reste engagée à trouver une solution négociée à l'impasse politique créée par l'annonce de leur retrait. Une décision qui pourrait produire des effets sur la circulation des biens et des personnes pour les trois pays concernés dépourvus d'accès à la mer et pour la région. Elle suppose des implications sur les exemptions de visa et les exonérations de taxe, avec des retombées sur les prix.

La mise en œuvre du retrait lui-même suscite des questions. Le traité de la Cédéao stipule que tout État désireux de se retirer doit le notifier par écrit dans un délai d'un an et est tenu de se conformer à ses obligations pendant cette période. Il laisse cependant la porte ouverte à un retrait de la demande de retrait pendant ces douze mois.

« Prenant toutes leurs responsabilités devant l'histoire et répondant aux attentes, préoccupations et aspirations de leurs populations, décident en toute souveraineté du retrait sans délai du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest ».

Julia Ndeko

AFRIQUE

Combattre le terrorisme avant qu'il ne devienne incontrôlable

L'Afrique est devenue en quelques années l'épicentre mondial du terrorisme et la communauté internationale doit « combattre cet enfer maintenant, avant qu'il ne devienne incontrôlable », a déclaré le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres.

« Partout sur le continent, Daech, Al-Qaïda et leurs affiliés exploitent la dynamique des conflits locaux et les fragilités pour faire avancer leur agenda, tout en déshéant le tissu social de pays entiers avec de la violence, de la méfiance et de la peur », a dit Antonio Guterres, lors d'une réunion ayant pour thème la coordination des initiatives antiterroristes en Afrique, notant qu'en Somalie, Al-Shabaab est « sous pression, mais loin d'être vaincu » ; que dans l'Est de la République démocratique du Congo, « les terroristes continuent de s'en prendre aux civils, tout en élargissant leurs zones d'opérations » ; que le terrorisme reste une menace active dans le Nord du Mozambique ; que dans tout le Sahel, les hostilités accrues entre groupes terroristes luttant pour le contrôle du territoire et les trafics « créent rien de moins qu'un enfer sur terre pour les innocents pris au piège » ; et que la menace s'étend rapidement aux pays côtiers, comme le Bénin et le Togo. « Dans tous les cas, ce sont les civils qui paient le prix le plus élevé », a-t-il ajouté, appelant à « combattre cet enfer maintenant, avant qu'il ne devienne incontrôlable ». Il a noté un certain nombre d'exemples positifs d'États membres et d'organisations sous-régionales intensifiant leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, citant le

Groupe de travail multinational du bassin du lac Tchad pour lutter contre Boko Haram, la Mission de transition de l'Union africaine (UA) en Somalie, et les efforts de la Communauté de développement de l'Afrique australe et du Rwanda pour lutter contre le terrorisme dans le Nord du Mozambique.

« Nous travaillons nous-mêmes en étroite collaboration avec l'Union africaine, la Cédéao, et d'autres en matière de prévention, d'assistance juridique, d'enquêtes, de poursuites, de réintégration et de réadaptation, ainsi que de protection des droits de l'homme - y compris notre soutien aux pays dans la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies », a expliqué le secrétaire général. Un autre signe de progrès a été, selon lui, l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies du financement des opérations de soutien à la paix dirigées par l'UA. Antonio Guterres a jugé nécessaire « une action urgente, d'une ampleur bien plus grande que celle que nous avons vue jusqu'à présent ». Si le terrorisme trouve son foyer dans la fragilité et l'instabilité, les efforts doivent être ancrés dans un développement durable et inclusif, selon lui. « Le Nouvel agenda pour la paix met un nouvel accent sur la prévention. Il fait le lien entre l'investissement dans le développement, la construction de struc-

tures de gouvernance solides et de systèmes judiciaires auxquels les gens peuvent avoir confiance, et la création d'une paix durable », a-t-il souligné. Des efforts doivent aussi être ancrés dans les droits de l'homme, alors que le terrorisme représente un déni de ces droits.

Les femmes et les filles en première ligne

La réponse collective au terrorisme doit être fondée sur le respect des droits de l'homme, l'État de droit et la recherche de la paix, a indiqué le patron de l'ONU, notant que les femmes et les filles sont souvent les premières et les plus gravement touchées par le terrorisme de nombreux groupes terroristes ayant une stratégie commune. Pour le secrétaire général adjoint à la lutte contre le terrorisme et président du Comité de coordination du pacte contre le terrorisme, Vladimir Voronkov, endiguer la menace terroriste croissante à travers le continent « exige une réponse plus robuste qui s'appuie sur les meilleures connaissances, c'est-à-dire bien coordonnée et adéquatement financée ». Il pense que « ce pacte nous fournit un cadre de collaboration efficace pour soutenir les efforts antiterroristes des États membres et témoigne de notre engagement commun en faveur d'un monde sans terrorisme ».

Noël Ndong

PERFORMANCE

« Les vides denses », la danse comme vecteur de changement des mœurs

Après une présentation au grand public en septembre dernier de l'ébauche de la création « Les vides denses », lors de la 10^e édition de la Rencontre internationale d'art contemporain à Brazzaville, Karel Kouelany et sa troupe la « Piiramiid Fam » ont fait leur sortie officielle de résidence par une présentation complète de cette création, le 27 janvier, aux ateliers Sahn.

Inspiré et chorégraphié par le danseur congolais Karel Kouelany en collaboration avec le danseur Evrard Styv, le spectacle « Les vides denses » se veut une thérapie pour une prise de conscience et un changement de mentalité. La difficulté d'acquisition du passeport au Congo constitue le noyau de la mise en scène de cette résidence de recherche et de création qui avait débuté en avril 2023. La lenteur administrative, les va-et-vient à n'en point finir, les coûts exorbitants infligés à la population..., autant de maux dénoncés dans ce spectacle. « Cette idée m'est venue de ma situation personnelle vécue l'année dernière. J'avais des projets en Europe et au mois de novembre 2022, j'ai déposé mes dossiers à la préfecture pour le passeport. Et depuis, on a commencé à me demander des sous, encore et encore jusqu'à loucher cet événement. Et en 2023, avec l'appui de la directrice des ateliers Sahn, Bill Kouelany, nous avons sollicité ma participation au programme, ce qui fut validé. En reprenant les démarches pour le passeport, on nous a demandé à nouveau de l'argent plus que ce qui est fixé. La première fois, on m'avait demandé 200 000 FCFA sans résultat. Et cette fois-ci, j'ai dû dépenser 150 000 FCFA pour obtenir le passeport en un temps record. De retour au Congo, j'étais beaucoup troublé par cela. J'ai fait des vidéos pour essayer de dénoncer cette réalité. Mais j'ai fini par me résoudre à en faire une résidence qui fera participer d'autres dan-



L'exécution sur scène du spectacle de danse « Vides denses »/Adiac

seurs. Voilà en gros, la genèse de la création « Les vides denses », a détaillé longuement Karel Kouelany, initiateur du projet. Pour matérialiser artistiquement cette lamentable réalité à laquelle bon nombre de Congolais continuent de faire face malgré les

interpellations du gouvernement, Karel Kouelany, en compagnie d'Evrard Styv, Anou Dom's, The Seum et Randy Rodney ont mêlé danse et contorsion à travers un langage corporel impressionnant au rythme d'une création lumière signée Galyée Seolo et d'un fond

sonore coordonné par David Kouelany et le Ballet danse physique contemporaine. Pendant près d'une heure et demie, les numéros individuels et les tableaux d'ensemble se sont enchaînés avec une énergie folle pour dénoncer cette anomalie adminis-

trative. Le tout sous l'admiration et les ovations des spectateurs.

Au regard de la fusion et la bonne synchronisation de l'ensemble des artistes sur scène, Evrard Styv a confié ne pas avoir eu trop de difficultés pour s'adapter à la thématique. « J'ai vécu la même situation en 2020 pour mon passeport. On ne la vit peut-être pas au même moment, mais c'est quasiment la même chose. C'était donc assez facile de m'adapter au sujet parce qu'aujourd'hui, ça reste un véritable problème dans la société congolaise. Et il n'y a pas que cette situation que déplore la population, mais aussi la desserte en eau et en électricité, les difficultés de transport, le chômage des jeunes, etc. », a-t-il déclaré.

« Pour une première sortie de résidence, je suis satisfait. Malgré les conditions que le pays nous a imposées comme le délestage. Merci à mes coéquipiers sur scène d'avoir cru en moi. Le spectacle s'est bien déroulé et nous profitons de cette soirée pour lancer un appel aux partenaires pour nous accompagner et permettre que ce spectacle soit joué partout au Congo et même au-delà des frontières nationales. En effet, cette réalité est également vécue en Afrique et on souhaiterait réaliser une tournée africaine pour vulgariser ce spectacle et faire bouger les choses par la danse », a grandement souhaité Karel Kouelany.

Merveille Jessica Atipo

« J'ai vécu la même situation en 2020 pour mon passeport. On ne la vit peut-être pas au même moment, mais c'est quasiment la même chose. C'était donc assez facile de m'adapter au sujet parce qu'aujourd'hui, ça reste un véritable problème dans la société congolaise. Et il n'y a pas que cette situation que déplore la population, mais aussi la desserte en eau et en électricité, les difficultés de transport, le chômage des jeunes, etc. »

VIENT DE PARAÎTRE

« Denis Sassou N'Guesso et la jeunesse » de Davis Valentin Sianard

Davis Valentin Sianard, en appui de la ligne directrice du président Denis Sassou N'Guesso, publie un essai destiné à formuler des suggestions à l'adresse de la jeunesse congolaise, porteuse d'espoir et de dynamisme, à l'occasion de l'année 2024 qui lui est dédiée.

À travers un ouvrage de 147 pages, Davis Valentin Sianard invite le lecteur à découvrir ce que seraient les coulisses d'une année décrétée par le président Denis Sassou N'Guesso « Année de la jeunesse » au Congo.

L'auteur multiplie les témoignages et ceux-ci vont bien au-delà d'une simple analyse des défis auxquels la jeunesse congolaise est confrontée. Pour lui, il s'agit de saisir l'opportunité de ce décret présidentiel pour le traduire d'un appel à l'action à un manifeste pour le changement guidé par une vision audacieuse et à la réalisation de réformes novatrices en faveur des jeunes.

Il explore des pistes réformatrices qui pourraient transformer la jeunesse congolaise en agent du changement positif souhaité. Loin des clichés et des



solutions convenues, chaque page de cet ouvrage offre une perspective nouvelle, alimentée par une passion palpable, pour un Congo prospère.

Enfin, dans ce livre, l'auteur voudrait qu'il soit non le ramassis d'un simple témoignage, mais plutôt un appel à la mobilisation. Que le lecteur y trouve les propositions audacieuses et les idées novatrices qu'il pré-

sente avec habilité afin de susciter sa réflexion et de l'inspirer pour son action. Chaque chapitre ouvre une fenêtre sur un avenir possible, où la jeunesse congolaise se profile en acteur incontournable du progrès.

« Ensemble, forgeons un avenir où chaque jeune Congolais peut réaliser son potentiel, contribuer au développement de la nation et vivre une vie épanouissante », écrit-il.

Davis Valentin Sianard est écrivain-juriste, d'origine congolaise, résidant en France. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Lettre à la République », « Iscarlote », « Destination liberté financière », ou « Nouvelle conscience universelle ». À travers ses écrits, il conjugue à la fois rigueur intellectuelle et sensibilité artistique.

Marie Alfred Ngoma

« Ensemble, forgeons un avenir où chaque jeune Congolais peut réaliser son potentiel, contribuer au développement de la nation et vivre une vie épanouissante »

CAN 2023

La RDC élimine l'Égypte aux tirs au but, Mpsasi éclipse Gabaski

Les Léopards de République démocratique du Congo (RDC) se sont qualifiés dimanche pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en éliminant l'Égypte (1-1, 8 t.a.b. à 7) après des tirs au but qui ont vu le gardien Lionel Mpsasi supplanter le spécialiste égyptien, Gabaski, dans le rôle du héros.

La RDC a obtenu son billet au bout du suspense et à l'issue d'un match rarement emballant, entre deux équipes qui s'étaient déjà qualifiées pour ce deuxième tour avec trois nuls.

Face aux Pharaons, les Léopards, relancés depuis quelques mois par Sébastien Desabre, ont souffert de l'absence de Gaël Kakuta, la caution technique du milieu de terrain. L'Égypte, animée de meilleures intentions de jeu depuis la blessure de Mo Salah, a profité, en début de match, du manque de mordant des Léopards dans les duels. Ainsi, les septuples champions d'Afrique ont dominé au nombre d'occasions.

C'est pourtant la RDC qui a ouvert la marque, grâce à une touche rapidement jouée par Masuaku, pendant que cinq Égyptiens chouchouaient pour la réclamer au lieu de rester concentrés sur l'action : l'ancien Valenciennais trouve Wissa qui centre pour la tête de Meschak. Le coup parfait (1-0, 37e min).

Les Pharaons ont pesté, car la touche semblait pour eux, mais cela n'entre pas dans la juridiction de la VAR.

Juste avant la pause-citron, les Égyptiens ont égalisé sur penalty après un coup de coude de Dylan Batubinsiska dans le visage de Mohamed Hegazy. Mostafa Mohamed l'a transformé (45e+1min).

Après un second acte peu embal-



lant, au cours duquel Lionel Mpsasi a su garder son équipe à flot (60e ; 63e min), l'arbitre envoyait les deux équipes en prolongations.

Au bout de sept minutes, Hamdi est expulsé pour une semelle sur Banza (97e min). La RDC ne profitera pas de cette courte supériorité numérique et devra donc s'en remettre aux fatidiques tirs au but.

Lionel Mpsasi, Gabaski et les tirs au but : ce huitième de finale entre la RDC et l'Égypte aura surtout été une histoire de gardiens/Sia Kambou-AFP

Un exercice qui sourit souvent aux Égyptiens, vainqueurs de la Côte d'Ivoire puis du Cameroun en 2021, avant de s'incliner, toujours aux tirs au but, en finale face au Sénégal.

Au Cameroun, le héros s'appelait Gabaski, remplaçant d'El Shawany, et brillant devant Bailly, Moukoudi, Siliki, puis en finale devant Mané sur penalty, puis Bouna Sarr.

Mais à San-Pédro, la magie Gabaski a cessé d'opérer et a été éclipsée par Lionel Mpsasi, qui a réussi le dernier tir juste après que son homologue a expédié le sien sur la barre.

Avant Gabaski, Mostafa Mohamed, le meilleur buteur des «Pharaons» au tournoi avec quatre buts, un par match, et qui en a donc inscrit un aussi dimanche soir, avait envoyé à

côté son tir au but. Côté congolais, Arthur Masuaku a aussi tiré largement au-dessus.

En quarts de finale, la RDC affrontera la Guinée, vendredi 2 février. Les Brazzavillois vont donc continuer à surveiller le fleuve pour leurs voisins encore quelques jours. Et c'est une bonne nouvelle.

Camille Delourme avec AFP

Le Nigeria de Lookman renvoie le Cameroun à la maison

Le Nigeria s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en dominant samedi soir, à Abidjan, le Cameroun (2-0), grâce à un doublé d'Ademola Lookman et un match plein de son attaquant star, Victor Osimhen.

Sur la pelouse du stade Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan, les Super Eagles, bien organisés, ont nettement dominé la rencontre, imposant un fort pressing au milieu de terrain.

Ils ont aussi profité d'un grand Victor Osimhen, véritable poison pour la défense camerounaise et qui n'a pas compté ses efforts dans le repli défensif. Régulièrement ovationné par le stade Felix-Houphouët-Boigny presque plein, samedi soir, c'est lui qui est passeur décisif sur le premier but, à la 36e minute.

Le meilleur joueur africain de 2023 a récupéré le ballon dans les pieds de Gonzalez avant de se défaire du défenseur pour servir idéalement Lookman dont la frappe est passée sous le ventre du portier camerounais.

Dans une première période pauvre en occasions, les Nigériens avaient cru ouvrir le score dès la 9e minute, après une sortie hasardeuse du portier Ondoa sur un corner. Mais le but inscrit par Ajayi a finalement été refusé pour un hors-jeu.

Cameroun de Rigobert Song à la peine

Jusqu'au premier but, la rencontre s'est ensuite déroulée sur un faux rythme, hachée par plusieurs fautes au milieu de terrain. Si le Nigeria semblait capable de gêner le



Alex Iwobi félicite Ademola Lookman et Victor Osimhen sur l'ouverture du score face au Cameroun/Franck Fife-AFP

Cameroun sur chaque accélération, il n'a pas vraiment inquiété Ondoa avant l'éclair de la 36e minute.

Après la pause, le scénario était similaire : les Nigériens ont remporté de nombreux duels au milieu

et sont parvenus facilement à désorganiser les hommes de Rigobert Song, à l'image de ce coup franc obtenu sur une percée d'Onyeka, stoppée irrégulièrement à l'entrée de la surface par le Rennais Wooh

(53e min). A la peine derrière, avec une défense à trois qui avait déjà montré des lacunes mercredi contre la Gambie (3-2), les Lions Indomptables n'ont pas été non plus inspi-

rés en attaque. Ils n'ont cadré aucune frappe dans cette rencontre. La domination du Nigeria a finalement été récompensée à la 90e minute lorsque Lookman a coupé un centre de Bassey pour tromper une deuxième fois Ondoa.

Seule ombre au tableau pour les Super Eagles : la sortie sur civière de leur gardien Stanley Nwabali, touché au genou lors d'une charge de Nkoudou (73e min).

Souvent malheureux contre le Cameroun qui l'avait battu trois fois en finale (1984, 1988 et 2000), le Nigeria prend sa revanche et fonce en quarts de finale, toujours vaincu dans cette CAN. Costauds à défaut d'être géniaux face à la Guinée équatoriale (1-1), puis contre la Côte d'Ivoire (1-0), les Super Eagles affichent de plus en plus les qualités d'un futur vainqueur : solides derrière, sérieux au milieu et emmenés offensivement par un grand Osimhen. Moins clinquants que la génération dorée des années 1990, les Nigériens ressemblent davantage à l'équipe de 2013, celle des Mikel, Moses, Emenike et Musa. Une équipe sacrée en terre sud-africaine avec une montée en puissance progressive.

Prochain adversaire des Super Eagles, l'Angola, facile vainqueur 3 à 0 de la Namibie, est prévenu.

C. D. avec AFP

CAN 2023

La Guinée en quarts de finale après sa victoire contre la Guinée équatoriale

La Guinée s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dimanche, en battant la Guinée équatoriale 1-0 grâce à un but inscrit dans les dernières secondes du temps additionnel.

Dans l'étuve du stade olympique Alassane-Ouattara, la première mi-temps a parfois manqué d'intensité entre l'une des révélations du premier tour, la Guinée équatoriale, et le Syli national de Guinée, qualifié sans briller dans le groupe C.

Le match s'est animé à la deuxième mi-temps avec une reprise de volée du capitaine équato-guinéen, Emilio Nsue, qui s'envolait au dessus des cages d'Ibrahim Koné. La



Mohamed Bayo exulte, Emilio Nsue grimace, le Syli élimine le Nzalang/Franck Fife- AFP



hausse du rythme se confirmait avec une attaque guinéenne à la 49e minute, mal conclue par Morgan Guilavogui.

Le Syli pensait avoir ouvert le score à la 52e minute, mais le but était refusé pour hors-jeu manifeste. Bikoro écopait ensuite de son carton rouge pour une semelle sur la poitrine de Bayo à la 55e minute. Onze minutes plus tard, le Nzalang était proche de décrocher la timbale, après un penalty accordé, après consultation du VAR, pour un tacle sur Iban. Mais Emi-

lio Nsue, meilleur buteur de la compétition, envoyait la balle... sur le poteau du but guinéen (89e minute) !

En dépit de leur domination territoriale, les joueurs guinéens restaient brouillons à l'approche des cages adverses même si le portier équato-guinéen, Jésus Owono, détournait d'une belle claquette une tête de Serhou Guirassy bien cadrée (83e min).

Alors que les prolongations approchaient après huit minutes de temps additionnel, Mohamed Bayo envoyait son équipe en quarts de finale sur une belle passe d'Ibrahim Diakité.

Déjà buteur face au Cameroun, le buteur du Havre sort ainsi le Syli d'un mauvais pas. Éliminée, la Guinée équatoriale fait moins bien qu'en 2012 et 2021 (quart de finale) et 2015 (demi-finale), mais a réussi sa compétition avec des contenus de matches séduisants et une victoire historique face au pays-hôte.

Camille Delourme avec AFP

Les Palancas Negras de Gelson Dala renversent la Namibie

Avec un nouveau doublé de Gelson Dala, l'Angola a dominé la Namibie (3-0) pour atteindre les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) pour la troisième fois de son histoire, samedi à Bouaké.

Après 2008 et 2010, avec l'équipe de la génération qui avait disputé en 2006 le seul Mondial du pays, les «Palancas Negras» (Antilopes noires) essaieront pour la première fois les demi-finales, contre le vainqueur de Cameroun-Nigeria.

Déjà double buteur contre la Mauritanie (3-2), l'attaquant d'Al-Wakrah, au Qatar, a récidivé et achevé en quatre minutes de cauchemar (38e et 42e min) des «Brave Warriors» qui ont entrevu une encore plus belle histoire, après avoir remporté contre la Tunisie (1-0) leur toute première victoire en quatre CAN.

Mais les Namibiens n'ont pas exploité leurs 23 minutes à onze contre dix, après l'exclusion du gardien Neblù (17e min)). Quand Betuel Muzeu a chipé un ballon au défenseur central Gaspar et a tenté un lob, le dernier repart angolais a empêché le but mais il s'était trop avancé et a été exclu pour main en-dehors de sa surface.



L'Angola, premier qualifié pour les quarts de finale de la CAN/AFP

Dominique, gardien de l'Étoile de Carouge, un club de la banlieue de Genève, en 3e division suisse, est entré à la place d'Estrela et s'est tout de suite chauffé les gants, sur un beau plongeon

pour sortir le coup franc suivant la faute de Neblù, tiré par Deon Hotto (22e min), une des stars de la Namibie. Les joueurs de Collin Benjamin ont alors fait le jeu, mais leur rêve de quart de

finale historique s'est effondré en trois coups de la machette qui orne le drapeau angolais.

Les joueurs de Pedro Gonçalves ont d'abord marqué en infériorité numérique

sur une très belle action, une passe de Gilberto dans le dos de la défense pour son capitaine Fredy, dont le centre a trouvé Gelson Dala. Deux minutes plus tard, le défenseur Luberi Haukongo a reçu un second carton jaune pour une faute sur Mabululu (40e min) et remis les équipes à dix contre dix.

Et enfin sur le coup franc, Fredy a déposé le ballon sur la tête de Gelson Dala pour le doublé. L'Angolais devient deuxième meilleur buteur du tournoi derrière l'Équato-Guinéen Emilio Nsue (conq buts), qui joue dimanche contre la Guinée. Mabululu suit de près avec un troisième but marqué en contre, d'une superbe frappe enveloppée (66e min). Les Namibiens n'auront marqué qu'un but, par Deon Hotto contre la Tunisie.

Peter Shalulile, l'autre star des Brave Warriors, n'y est pas parvenu malgré deux belles occasions (48e et 68e min), mais la Namibie a quand même réussi sa CAN.

C.D. avec AFP

CAN SÉNIORS HOMMES DE HANDBALL

L'Égypte conserve son titre, le Congo se prépare pour 2026

La 26^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) séniors hommes de handball a livré son verdict le 27 janvier au Caire, en Égypte. Le pays hôte et tenant du titre a confirmé son leadership sur la scène continentale en battant, en finale, l'Algérie 29-21. Le Congo s'est contenté de la 13^e place.

Double tenante du titre, l'Égypte s'offre sa neuvième couronne continentale face à l'Algérie (29-21). Une victoire également synonyme de qualification directe pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les Congolais, pour leur part, ont payé cash leur préparation à demi-teinte. Absent lors de la dernière édition de la CAN, le Congo n'a pas vraiment réussi son retour sur la scène continentale alors qu'en 2020, il avait remporté la Coupe du président et avait battu le Cameroun et la Guinée. Pour cette édition, il a terminé 13^e au classement général après avoir perdu face au Cameroun, à l'Égypte, à la Guinée et au Nigeria avant de gagner les matches contre la Zambie et le Rwanda.

Le sélectionneur national du Congo, Younes Taty, a rappelé que l'équipe qu'il a conduite en Égypte n'a pas



Une action du Congo contre la Gambie/Adiac

vraiment démerité puisque la préparation n'était pas bonne. Il a également signifié que l'objectif principal était de relancer en permettant aux jeunes de s'adapter aux péripéties du haut niveau.

Avec une équipe fortement rajeunie, le Congo souhaite frapper fort lors de la 27^e édition de la CAN séniors hommes prévue en 2026 à Kigali, au Rwanda.

Les joueurs, pour leur part,

certaines lacunes avant la compétition. Il n'y avait pas de match amical pendant la préparation. Vous allez constater que nous évoluons crescendo durant la compétition. Nous nous adaptons au fil de matches et améliorons nos prestations. Nous sommes fiers de porter le maillot de l'équipe nationale », a déclaré le capitaine, Clautere Taty.

Les Algériens, comme les Égyptiens, qui n'avaient pas encore perdu la moindre rencontre dans cette édition de la CAN 2024 (un sans-faute en phase de poules et un chemin sans embûches jusqu'à la finale), joueront leur qualification olympique. La troisième place a été occupée par la Tunisie, qui a battu le Cap-Vert. La Guinée a terminé à la 5^e place après avoir pris le dessus sur la République démocratique du Congo.

De notre envoyé spécial, Rude Ngoma

nous préparer et corriger

Avis de Demande de Manifestation d'Intérêt
N°01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24

1. Notice officielle de publication (« Tender Notice »)

AVIS DE DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Pays : Cameroun, Tchad, République Centrafricaine, République du Congo-Brazzaville et Gabon.

Date : Janvier 2024

Titre : Pré-qualification des Partenaires de Mise en Œuvre pour l'Acquisition, la Distribution, le Marketing et la Vente des préservatifs au niveau de 5 pays membres de la CEMAC.

Tender-N° : N° 01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24

Intitulé du projet : Projet prévention du VIH-SIDA en Afrique Centrale (PPSAC) Type de notification : Notice officielle de publication

Titre du contrat : Demande de Manifestation d'Intérêt (DMI) N°01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24 relatif à la pré-qualification des Partenaires de Mise en Œuvre pour l'Acquisition, le Stockage, le Marketing, la Distribution et la Vente de préservatifs au niveau de 5 pays membres de la CEMAC.

Numéro BMZ/KfW : BMZ 2018 67 852 & 2020 67 080; KfW Inpro n° 38350 & 48654, KfW 510667

Adresse sous laquelle les documents de la Demande de Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus en intégralité :

Monsieur le Coordonnateur du Projet Prévention VIH/Sida en Afrique Centrale (PPSAC)

Bureau de Coordination Régionale du PPSAC Sous couvert de Madame le Secrétaire Exécutif OCEAC à Yaoundé, Cameroun (Face ancienne Morgue de l'Hôpital Central de Yaoundé)

814, Rue 2003, Yaoundé II / BP 15 665 Yaoundé, Cameroun contact@oceac.org, marcheppsac@gmail.com et mahamatcherif@oceac.org

Description du projet/ objet du contrat, contexte, calendrier et informations supplémentaires :

1. L'organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) a reçu de la Banque Allemande de Développement (KfW) un fonds destiné à la mise en œuvre du Projet Prévention VIH-SIDA en Afrique Centrale pour la phase 6 (PPSAC). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre de l'Appel d'Offres International restreint qui sera lancé après les résultats de la Demande de Manifestation d'Intérêt (DMI) N° 01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24 relatif à la pré-qualification des Partenaires de Mise en Œuvre pour l'Acquisition, le Stockage, le Marketing, la Distribution et la Vente de préservatifs au niveau de 5 pays membres de la CEMAC.

2. Le Secrétaire Exécutif invite, par la présente Demande de Manifestation d'Intérêt, les candidats intéressés à se manifester par une ou plusieurs soumissions: (i) soit sous pli cacheté par courrier rapide type DHL; (ii) ou par porteur selon l'allotissement suivant :

2 Section X. Formulaire du Marché Lot 1 : Acquisition, Stockage, Marketing, Distribution et Vente des préservatifs au Cameroun;

Lot 2 : Acquisition, Stockage, Marketing, Distribution et Vente des préservatifs en République du Congo-Brazzaville;

Lot 3 : Acquisition, Stockage, Marketing, Distribution et Vente des préservatifs en République Centrafricaine;

Lot 4 : Acquisition, Stockage, Marketing, Distribution et Vente des préservatifs au Gabon;

Lot 5 : Acquisition, Stockage, Marketing, Distribution et Vente des préservatifs au Tchad.

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international en deux étapes et deux ouvertures, décrites dans les Directives pour la passation des marches de prestation de conseils, Travaux de Génie Civil, Installations, Fournitures et Services Divers dans la Coopération financière avec les pays partenaires, Version Janvier 2021 (<https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/FZ-Vergaberichtlinien-V-2021-FR.pdf>)

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un complément d'information auprès du bureau de coordination régionale du Projet de Prévention du VIH-SIDA en Afrique Centrale (aux adresses ci-dessus) et peuvent examiner le dossier Demande de Manifestation d'Intérêt à l'adresse indiquée précédemment du lundi au vendredi entre dix (10) heures et quinze (15) heures locales.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un jeu complet de documents de Demande de Manifestation d'Intérêt rédigés en français, sur demande écrite aux adresses physiques, postales et courrielles indiquées ci-dessus gratuitement. Le dossier existe uniquement en version Française et sera envoyé par courrier électronique et un accusé de réception sera réclamé.

6. Les offres doivent être reçues ou déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le lundi 26 février 2024 à 14 heures de Yaoundé (Cameroun). Les offres peuvent être soumises: (i) soit par courrier postal rapide (type DHL); (ii) soit être déposées à l'adresse physique indiquée ci-dessus. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

INONDATIONS

Plus de cent écoles impactées

Au nombre des 171 établissements scolaires touchés par des inondations, il y en a qui ont fermé leurs portes tandis que d'autres se sont complètement effondrés. Les élèves, notamment ceux qui préparent les examens d'Etat, ont les yeux rivés sur le gouvernement qui vient d'engager la réponse humanitaire d'urgence.

Le rapport d'évaluation rapide des inondations dressé par le gouvernement et les agences du système des Nations unies souligne que la situation humanitaire concerne aussi le secteur de l'éducation. 171 écoles sont impactées. Certains élèves et enseignants se sont déplacés pour se mettre à l'abri des inondations dans d'autres localités. « 43 883 personnes (élèves et enseignants) sont dans le besoin s'agissant des fournitures scolaires et matériels pédagogiques », souligne le rapport.

Face aux partenaires qui accompagnent le gouvernement dans sa réponse humanitaire d'urgence, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a indiqué que les dispositions sont prises pour assurer la continuité pédagogique. « Dans

l'immédiat, pour sauver l'année scolaire, les fascicules et d'autres kits scolaires pour les apprentissages seront produits en faveur notamment des élèves en classe d'examen qui sont dans les zones inondées », a-t-il fait savoir. Il a précisé que le calendrier scolaire ne sera pas modifié et que les élèves vivant dans les zones inondées n'auront pas de congés. La réhabilitation des établissements scolaires est inscrite dans la réponse humanitaire du gouvernement, a-t-il poursuivi.

Il convient de rappeler que dans les neuf départements touchés par les inondations, 1 790 968 personnes sont affectées et 525 456 d'entre elles doivent bénéficier d'une prise en charge humanitaire d'urgence qui a été lancée dans la capitale, le 28 janvier. Brazzaville (38



Une des écoles inondées dans le Nord Congo/Adiac

614 personnes dans le besoin) ; Cuvette (31 593 personnes dans le besoin) ; Kouilou (4 536 personnes dans le besoin) ; Likouala (348 212 personnes dans le besoin) ; Niari (426 personnes dans le besoin) ; Plateaux (58 986 personnes dans

le besoin) ; Pointe-Noire (20 921 personnes dans le besoin) ; Pool (16 235 personnes dans le besoin) ; Sangha (5 933 personnes dans le besoin).

Au moment où se clôturent, à Brazzaville, les états généraux

de l'éducation, les solutions novatrices devraient y découler pour toujours assurer la continuité pédagogique dans les localités en proie aux inondations à chaque saison de pluie.

Rominique Makaya

Les Nations unies mobilisent plus de 2 milliards FCFA

Le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, a rendu public, le 23 janvier à Brazzaville, lors d'un point de presse, le montant des fonds destinés à venir en aide aux personnes victimes des inondations qui s'élève à 2 milliards 600 millions F CFA..



Chris Mburu délivrant son message/DR

Dans son message devant les médias, Chris Mburu a appelé au soutien de tous, « y compris le secteur privé et la solidarité afin que l'aide arrive rapidement dans toutes les zones affectées ». Il a fait savoir que « les routes sont inondées et inaccessibles, et tout transport doit se faire par voie nautique. Les marchés, surtout dans le Nord du pays, ne sont pas opérationnels. Les marchandises et moyens de réponse doivent être acheminés au départ de Brazzaville, et les moyens logistiques vont donc représenter le vrai défi de cette réponse ».

Parlant de la réponse en cours, il a assuré que le gouvernement congolais a développé un plan rapide avec la collaboration du système de Nations unies.

« Le Système des Nations unies, à travers les fonds d'urgence CERF, a mobilisé 3,6 millions de dollars américains, soit 2 milliards 600 millions FCFA. La réponse avec ces moyens se focalisera sur quatre départements (Likouala, Cuvette, Plateaux et Pool) afin d'apporter un soutien dans les zones les plus touchées. Les activités incluront des réponses d'urgence de santé, nutrition, éducation, sécurité alimentaire et protection », a précisé le coordonnateur.

En outre, il a indiqué que les acteurs sont déjà sur le terrain pour apporter des vivres et d'autres articles de première nécessité à la population dans le besoin. Rappelons que la République du Congo fait face à une catastrophe causée par des inondations d'une ampleur sans précédent. Les précipitations extrêmes tombées depuis octobre dernier ont fait déborder les berges de l'Oubangui, un affluent du

fleuve Congo. Selon le système des Nations unies, neuf départements sur douze ont subi les conséquences des inondations. Plus d'un million de personnes sont affectées et plus de 350 000 autres nécessitent une assistance humanitaire

« Les inondations ont laissé les communautés locales sans abri et sans accès à des services sociaux de base. Des villages entiers sont sous l'eau. On ne voit que les toits de certaines maisons. Des écoles et des centres de santé ont été inondés, et de nombreux points d'eau et installations sanitaires ne sont plus fonctionnels. Quelque 27 000 enfants ne sont pas scolarisés. La population n'a pas perdu que ses avoirs, mais aussi ses moyens de subsistance », a déploré le coordonnateur résident du système des Nations unies.

En terme d'impact sur le moyen et le long terme, Chris Mburu a expliqué que « la population a perdu ses moyens de subsistance. L'eau recouvre et a endommagé plus de 2 300 hectares de terres agricoles, les arbres fruitiers sont sous l'eau, le matériel de pêche est sous l'eau, le bétail a péri ». Les inondations sont récurrentes, selon lui, au Congo « mais le niveau de destruction de cette année est catastrophique. Avec les changements climatiques, nous ne pouvons que nous attendre à encore pire dans le futur ». Le coordonnateur résident du système des Nations unies pense qu'il est donc important d'avoir une réflexion sur les moyens de prévention et adaptation durable « tout en veillant rapidement à soutenir tous ceux qui sont dans le besoin aujourd'hui ».

Yvette Reine Nzaba

L'assistance humanitaire enclenchée

Les victimes des inondations dans le sixième arrondissement, Talangaï (20 114 personnes, soit 7 529 ménages), et du huitième arrondissement, Madibou (1176 personnes, soit 543 ménages) ont été les premières à recevoir l'assistance humanitaire d'urgence constituée de vivres et de non-vivres.



Lancement de l'opération d'assistance humanitaire/Adiac

« Cette aide humanitaire est mise à disposition pour préserver la vie des victimes des inondations et minimiser les impacts socio-économiques et sanitaires qui en découlent », a indiqué le ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, lors du lancement de l'opération, le 28 janvier, dans la capitale.

La ministre en charge de l'Action humanitaire a été accompagnée de celui de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, ainsi que celui de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, car l'assistance humanitaire aux

victimes des inondations est aussi constituée de kits sanitaires et éducatifs.

Après Brazzaville, l'opération d'assistance va s'étendre dans le reste des localités touchées par les inondations. En même temps, le gouvernement et ses partenaires travaillent déjà sur la seconde phase de l'assistance. « Pareillement à la réponse d'urgence qui vient d'être enclenchée, nous travaillons à la préparation du second palier de l'intervention humanitaire qui n'est autre que la phase du relèvement précoce dont la mise en œuvre va exiger un peu plus de temps et de ressources financières, logistiques bien importantes », a fait savoir le ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire.

En rappel, la crise humanitaire actuelle est plus importante en ampleur que celle enregistrée en 2019 considérée jusqu'ici comme la deuxième plus grande catastrophe naturelle vécue par le pays en terme d'inondations après celle de 1961. Les localités plus touchées sont celles du corridor fluvial, de Ngabé, dans le Pool, à Liranga, dans la Likouala, suivies de celles situées le long de la rivière Oubangui ainsi que Brazzaville et Pointe-Noire.

Rominique Makaya

« Cette aide humanitaire est mise à disposition pour préserver la vie des victimes des inondations et minimiser les impacts socio-économiques et sanitaires qui en découlent »